

La police du préfet du Rhône crut devoir faire une perquisition sournoise dans son modeste domicile ; mais elle fut, bien entendu, sans résultat. Le vénérable abbé s'occupait de prédication et non de conspiration. A ce sujet, Madame de Chateaubriand lui écrivait :

D'après les journaux d'aujourd'hui, vous verrez, très-cher abbé, que votre préfet n'avait aucun ordre pour aller vous inquiéter chez vous ; et que s'il n'a pas voulu vous jouer un tour, il a pris votre nom pour celui d'un abbé qui se trouve, à ce qu'il paraît, compromis dans la prétendue conspiration, qui n'est qu'une intrigue et une imprudence, qui a eu de malheureux résultats. Partout où il y a des bruits et des tripotages sans fruit, on doit y trouver le sieur.... Il n'a jamais cessé de se remuer à son profit, depuis qu'il est au service des antichambres de toutes les monarchies, depuis Bonaparte jusqu'à Charles X. C'est un valet à tous maîtres. Villèle et Polignac le savent... Je conçois donc votre *humiliation* de vous trouver accollé à un tel homme. Mais consolez-vous, les honnêtes gens ne vous prendront jamais l'un pour l'autre.

Puisque j'ai cité le nom de la noble vicomtesse, pourquoi ne donerais-je pas quelques-unes de ses lettres au bon chanoine qu'elle appelait, son Abbé. Voulant l'attirer à Genève où M. de Chateaubriand croyait devoir finir ses jours dans un dernier exil, elle lui écrivait de Paris, le 30 août 1830 :

Je ne vous ai point écrit, cher abbé, depuis tous ces événements, vous attendant tous les jours, et, dans tous les cas, craignant que vous ne fussiez pas à Lyon.

Voilà donc où tant de folies si inutilement signalées nous ont conduits, à des malheurs prédis et peut-être irréparables ! Au milieu de nos craintes et de nos chagrins, nous ne vous avons point oublié ; nous ne vous avons point séparé de nous, dans nos projets de *circonstance*. Vous êtes de ces amis sur lesquels il n'y a jamais rien à dire. Aussi, mon cher abbé, ne songeons-nous plus qu'au bonheur de passer le reste de notre courte vie avec vous, si vous y êtes consentant. D'après votre lettre, je vois que votre projet est de venir nous trouver à Paris. Si vous voulez faire ce voyage, venez vite ; car il est probable que nous n'y resterons pas plus tard que la fin de septembre. Il faut prendre un parti définitif ; et le plus raisonnable est d'aller habiter un pays paisible, et où l'on puisse vivre à bon compte. En vendant ici notre maison, et nos vieilles magnificences, nous aurons, en Suisse, de quoi abriter nos têtes,